



Commission scolaire
des Patriotes

Rapport annuel

École Jacques-Rocheleau
2016-2017





Mot du directeur

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

C'est toujours avec un plaisir renouvelé que je vous présente le rapport annuel de l'année scolaire 2016-2017. Vous trouverez dans les pages suivantes diverses informations concernant les nombreux projets pédagogiques vécus à l'école Jacques-Rochelleau. Vous constaterez qu'une multitude d'activités sont réalisées chaque année par les élèves, le conseil d'établissement, les parents bénévoles et le personnel de l'école.

Ce document contient l'ensemble des données les plus significatives en regard du développement de notre mission éducative (éduquer, socialiser et qualifier) et l'évaluation annuelle de notre plan de réussite, ainsi que l'évaluation de notre Convention de gestion et de réussite éducative. Il serait très hasardeux de concevoir une liste exhaustive de l'ensemble des interventions réalisées annuellement. Toutefois, je tiens à manifester toute ma gratitude aux membres du Conseil d'établissement, aux membres de l'OPP, aux membres du personnel pour son engagement indéfectible et aux élèves pour leur implication. Un merci bien spécial à tous les parents de la confiance qu'ils nous manifestent ainsi que leur appui.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Stéphane Joyal
Directeur



Profil de l'école et des services offerts

Le contexte

Située au cœur du vieux Saint-Basile-le-Grand, l'école Jacques-Rochelleau/St-Basile compte deux édifices. Le pavillon Saint-Basile reçoit les élèves d'âge préscolaire du secteur de l'école La Chanterelle et de l'école Jacques-Rochelleau. L'autre bâtiment accueille des élèves du primaire, de la 1^{re} à la 6^e. Au 30 septembre 2016, l'école accueillait 575 élèves.

La clientèle desservie

Au 30 septembre 2015 :

Élèves	113 (préscolaire) et 462 (primaire)
Classes	26 (6 classes du préscolaire et 20 classes du primaire)
Total élèves	575 élèves

Le personnel

Effectif enseignant titulaire	29 titulaires (incluant les 3 « temps partagés ») et 2 orthopédagogues
Spécialistes	6 spécialistes (2 anglais, 3 éducation physique, 1 musique)

Personnel de soutien	2 secrétaires 8 surveillantes de dîner qui supervisent en moyenne 240 élèves dîneurs 2 concierges, un de jour, un de soir (firme privée).
----------------------	---

Services professionnels et complémentaires

1 psychologue (2 jours), service d'orthophonie (1,5 jour), 1 psychoéducatrice (2 jours), 1 animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (service secteur),
3 techniciennes en éducation spécialisée, 1 préposée aux élèves handicapés. En partenariat avec le CLSC, nous bénéficions des services

d'une travailleuse sociale (2 jours) et d'une infirmière (2 jours / semaine).

Service de garde

Environ 290 élèves fréquentent le service sur une base régulière et 10 élèves fréquentent le service de façon sporadique.

14 éducatrices, 1 éducateur, 2 surveillantes d'élèves, 1 préposée aux élèves handicapés et une technicienne responsable.

La vie parascolaire

Certaines activités sont offertes aux élèves par le personnel de l'école. Parmi celles-ci, on compte l'enrichissement du cours de musique par le biais de la chorale, les activités diverses sur l'heure du dîner, le volley-ball au 3e cycle et l'atelier de corde à danser (avec « Sautons en cœur ») pour n'en nommer que quelques-unes.

La vie étudiante

Notre école-village est organisée sur le modèle de notre municipalité. Chaque groupe de la 1ere année à la 6e année est associé à un service public que l'on retrouve autour de l'école dans le vieux village de Saint-Basile. Nous avons en quelque sorte recréé une vie de village dans l'école.

L'encadrement

Le fil conducteur de notre projet éducatif, notre école-village

Rappelons que par la métaphore d'« école-village », nous voulons créer un environnement qui favorise la mobilisation des élèves leur permettant de faire le lien entre l'organisation de leur communauté et celle de leur milieu scolaire.

Dans cette perspective, notre code de conduite est en quelque sorte un « permis de se conduire ». Nous avons divisé l'année scolaire en quatre parcours et à chaque fin de parcours. Nous soulignons ainsi de façon plus particulière ceux qui ont conservé leurs points. Nous avons ajouté à ce concept l'octroi de « billets WOW! » avec lesquels les élèves se donnaient une chance au tirage de fin d'étape en faisant des « bons coups » pour leur communauté étudiante.

Ressources allouées et décisions budgétaires

Le budget général de l'école Jacques-Rochelleau tourne autour des 4 millions de dollars par année, dont la majeure partie est redistribuée en salaires. Des allocations de fonctionnement et pour le développement de la pédagogie font aussi partie de l'enveloppe générale. Nous avons terminé l'année scolaire 16-17 avec un budget en équilibre.

Dans un contexte de compression, nous avons dû faire des choix budgétaires. Malgré tout, nous avons conservé un niveau de service comparable aux années antérieures pour soutenir les élèves à risque. De plus, nous avons maintenu notre projet d'accompagnement destiné aux élèves dyslexiques. Nous nous assurons que chacun de ces élèves puisse avoir accès à un portable pour utiliser les différents outils technologiques. En ce qui concerne le bilan financier du service de garde, nous avons conclu l'année avec un léger surplus.



La Convention de gestion et de réussite éducative de l'école intègre les objectifs contenus dans le Plan de réussite de l'école. En conséquence, il y aura une seule rubrique qui regroupe ces deux éléments.

À la suite de l'analyse des zones de vulnérabilités, l'équipe-école a choisi les pistes d'action suivantes :

- Pour la fin de l'année scolaire 2016-17, améliorer de 1 % l'écart entre les résultats à l'épreuve du MEES (compétence résoudre en mathématique) des élèves de 6^e année en comparaison avec les résultats moyens des autres élèves de la Commission scolaire des Patriotes;
- Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir le nombre d'activités favorisant la transition des élèves entre le primaire et le secondaire;
- Pour la fin de l'année scolaire 2016-17, maintenir ou améliorer de 1% l'écart entre les résultats à l'épreuve unique en lecture des élèves de 2^e - 4^e et 6^e en comparaison avec les résultats moyens des autres élèves de la Commission scolaire des Patriotes;
- Pour la fin de l'année scolaire 2016-17, améliorer l'écart entre les résultats à l'épreuve du MEES en écriture des élèves de 4^e et 6^e année en comparaison avec les résultats moyens des autres élèves de la Commission scolaire des Patriotes. Améliorer de 1% pour les élèves de 4^e année et atteindre minimalement la moyenne CSP pour les élèves de 6^e année;
- Pour la fin de l'année scolaire 2016-17, 75% des garçons suivis en orthopédagogie atteindront le seuil acceptable dans le critère « orthographe d'usage et grammaticale »;
- Pour la fin de l'année 2016-17, maintenir à 0 le nombre de plainte concernant le traitement des dossiers d'intimidation;
- D'ici juin 2017, maintenir le nombre d'activités favorisant une saine alimentation;
- Pour la fin de l'année 2016-17, maintenir un taux de réussite supérieur au résultat de la CSP au niveau des élèves capables de courir de façon continue selon le minutage suivant :
 - 5 minutes à la fin du premier cycle, 10 minutes à la fin de 2^e cycle et 15 minutes à la fin du 3^e cycle;
- D'ici juin 2017, faire vivre aux enfants au moins une activité en lien avec la promotion de la formation professionnelle au 3^e cycle.

À la suite de l'analyse des résultats, vous trouverez au cours des prochaines pages la reddition de comptes pour l'année scolaire 2016-2017.

<p>Objectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la fin de l'année scolaire 2016-17, améliorer de 1 % l'écart entre les résultats à l'épreuve du MEES (compétence résoudre en mathématique) des élèves de 6^e année en comparaison avec les résultats moyens des autres élèves de la Commission scolaire des Patriotes. 	<p>Cible</p> <p>Écart ≤ -3%</p>
<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'écart moyen des quatre dernières années (-4,04%) entre le résultat des élèves de 6^e année de notre établissement et le résultat moyen des élèves de la CSP lors de l'épreuve unique du MEES (compétence résoudre en mathématique). 	
<p>Lien avec le projet éducatif de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire. 	
<p>Moyens mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignement explicite des stratégies de résolution de problème; • Modélisation des situations complexes; • Référentiel commun pour l'enseignement de la compétence « résoudre une situation de problème »; • Présentation explicite des contenus d'apprentissage et activation des connaissances antérieures; • Rétroactions fréquentes de l'enseignante pendant les situations d'apprentissage et d'évaluation. 	
<p>Résultats obtenus</p> <ul style="list-style-type: none"> • CSP : 82,99% • École : 87,03% <p>Écart : 4,04</p>	<p>Constats et/ou recommandations</p> <p>La cible a été largement dépassée. Nous sommes passés d'un écart négatif de 4 points sous le résultat moyen des autres élèves de la commission scolaire des Patriotes (CSP) à un résultat supérieur à la moyenne de 4 points des autres élèves à la CSP. Il faut éviter tout de même d'être trop optimiste et de faire un lien uniquement avec les moyens mis en place. Nous devons poser un regard sur les résultats des prochaines cohortes pour vérifier si la tendance se maintient. Il y a tout de même un écart significatif entre le résultat moyen des garçons (79,22%) et celui des filles (85,58%). Toutefois, autant les filles que les garçons ont obtenu un résultat moyen supérieur aux élèves du même sexe de la CSP.</p>

Objectif <ul style="list-style-type: none"> Pour l'année scolaire 2016-2017, maintenir le nombre d'activités favorisant la transition des élèves entre le primaire et le secondaire. 		Cible <ul style="list-style-type: none"> 3 activités de transition
Indicateur <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités de transition primaire secondaire (social, procédural et académique). 		
Lien avec le projet éducatif de l'école <ul style="list-style-type: none"> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire. 		
Moyens mis en place <ul style="list-style-type: none"> Participation active de l'équipe du 3e cycle au comité de transition du secteur; Activités de lecture à partir d'un roman commun aux élèves du primaire et du secondaire. Le thème du roman porte sur le passage d'un élève au secondaire; Gestion de l'agenda et des devoirs de façon plus quotidienne; Participation aux ateliers proposés par l'école secondaire du Mont-Bruno. 		
Résultats obtenus Les 3 activités de transition ont été réalisées.	Constats et/ou recommandations Toutes les activités de transition ont été réalisées au courant de la dernière année scolaire. Elles ont un effet très positif sur le niveau d'anxiété des élèves. Ces activités sont à maintenir.	

Objectif <ul style="list-style-type: none"> Pour la fin de l'année scolaire 2016-17, maintenir ou améliorer de 1% l'écart entre les résultats à l'épreuve unique en lecture des élèves de 2^e - 4^e et 6^e en comparaison avec les résultats moyens des autres élèves de la Commission scolaire des Patriotes. 		Cible <ul style="list-style-type: none"> Écart \geq 1,67% en 2^e année Écart \geq 1,60% en 4^e année Écart \leq -1% en 6^e année
Indicateur La cible est déterminée en considérant l'écart entre les résultats des élèves de l'école (2 ^e - 4 ^e et 6 ^e année) et le résultat moyen des élèves de la CSP aux épreuves uniques en lecture des quatre dernières années. Le résultat moyen des quatre dernières années des élèves de 6 ^e année était de -1,98%.		
Lien avec le projet éducatif de l'école <ul style="list-style-type: none"> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire. 		
Moyens mis en place <ul style="list-style-type: none"> Enseignement systématique des stratégies de lecture <ul style="list-style-type: none"> Cibler des stratégies de compréhension par cycle et en faire un enseignement explicite et systématique en lien avec la progression des apprentissages; Enseignement de la conscience phonologique aux élèves du préscolaire (Petit mot, j'entends tes sons); 		

- Exploitation de différents genres littéraires, dont la littérature jeunesse pour enseigner la lecture;
- Présentation explicite des contenus d'apprentissage et activation des connaissances antérieures;
- Rétroactions fréquentes de l'enseignante pendant les situations d'apprentissage et d'évaluation;
- Modélisation des types de réponses attendues aux questions de jugement, de réaction et de compréhension d'un texte.

Résultats obtenus

Niveau	2	4	6
CSP	77,32	78,11	79,49
École	78,86	81,32	82,32
Écart	1,54	3,21	2,83

Constats et/ou recommandations

Les élèves de 2^e année ont maintenu des résultats moyens supérieurs à ceux de la CSP. Les élèves de 4^e année ont largement dépassé les attentes. C'est toutefois en 6^e année que l'écart est le plus significatif avec un écart positif de 4,81 points. Au même titre que les résultats obtenus par les 6^e année en mathématique, il faut éviter tout de même d'être trop optimiste et de faire un lien uniquement avec les moyens mis en place. Nous devons poser un regard sur les résultats des prochaines cohortes pour vérifier si la tendance se maintient.

On note un écart important entre les résultats moyens des garçons et celui des filles. Une tendance préoccupante d'au moins 5 points pour chacun des niveaux.

Objectif

Pour la fin de l'année scolaire 2016-17, améliorer l'écart entre les résultats à l'épreuve du MEES en écriture des élèves de 4^e et 6^e année en comparaison avec les résultats moyens des autres élèves de la Commission scolaire des Patriotes. Améliorer de 1% pour les élèves de 4^e année et atteindre minimalement la moyenne CSP pour les élèves de 6^e année.

Cible

- Écart $\leq -2,42\%$ en 4^e année
- Écart $\geq 0\%$ en 6^e année

Indicateur

La cible est déterminée en considérant l'écart entre les résultats des élèves de l'école (4^e et 6^e année) et le résultat moyen de la CSP aux épreuves du MEES en écriture des quatre dernières années. Le résultat moyen des quatre dernières années des élèves de 4^e année était de -3,42% et celui des élèves de 6^e était de -0,21%.

Lien avec le projet éducatif de l'école

- L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.

Moyens mis en place

- Enseignement explicite du code d'autocorrection uniforme pour toute l'école;
- Enseignement explicite des règles orthographiques ciblées en 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e année;
- Utilisation du mode d'écriture cursive dès le premier cycle du primaire;
- Présentation explicite des contenus d'apprentissage et activation des connaissances antérieures;
- Rétroactions fréquentes de l'enseignante pendant les situations d'apprentissage et d'évaluation.

Résultats obtenus			Constats et/ou recommandations		
			Les cibles des deux niveaux ont été atteintes. Les élèves de 4 ^e et 6 ^e année ont fait bonne figure à cette épreuve. En effet, ils ont fait mieux que la moyenne des quatre dernières années (écart positif de 3,61 % pour les élèves de 4 ^e année et de 2,56% pour les élèves de 6 ^e année). Les garçons réussissent moins bien (5%) que les filles. Le critère « adaptation » est celui qui a été le moins bien réussi en 4 ^e année. En contrepartie, c'est le critère le mieux réussi en 6 ^e année.		
			Niveau	4	6
			CSP	78,26	79,70
			École	78,47	82,05
Écart	0,21	2,35			

Objectif		Cible
<ul style="list-style-type: none"> Pour la fin de l'année scolaire 2016-17, 75% des garçons suivis en orthopédagogie atteindront le seuil acceptable dans le critère « orthographe d'usage et grammaticale ». 		<ul style="list-style-type: none"> 75%
Indicateur		
Appréciation du critère orthographe sur la grille d'évaluation à échelles descriptives à la dernière étape pour les garçons suivis en orthopédagogie.		
Lien avec le projet éducatif de l'école		
<ul style="list-style-type: none"> L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire. 		
Moyens mis en place		
<ul style="list-style-type: none"> Rééducation corrective ou compensatoire par l'orthopédagogue de l'école; Enseignement explicite des règles orthographiques; Enseignement explicite du code d'autocorrection uniforme pour toute l'école; Utilisation du prédicteur de mots pour les élèves ciblés par cette mesure d'aide. 		
Résultats obtenus		Constats et/ou recommandations
<ul style="list-style-type: none"> 		<ul style="list-style-type: none">

Objectif		Cible
Pour la fin de l'année 2016-17, maintenir le nombre de plainte à 0.		
PLAINTÉ		
<ul style="list-style-type: none"> C'est une action par laquelle un parent, un élève, un membre du personnel ou toute autre personne manifeste de l'insatisfaction quant à l'absence d'intervention ou quant à la gestion des 		<ul style="list-style-type: none"> 0 plainte

interventions en lien avec la situation d'intimidation ou de violence.	
Indicateur Le nombre de plaintes.	
Lien avec le projet éducatif de l'école <ul style="list-style-type: none"> L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence. 	
Moyens mis en place <ul style="list-style-type: none"> Zones de jeux et de surveillance délimitées dans la cour; Interventions ciblées par la TES (gestion des conflits); Différents ateliers offerts (habiletés sociales, gang de choix, etc.); Projets spéciaux sur l'intimidation (capsules, intervention du policier éducateur auprès des élèves et des parents, etc.). 	
Résultats obtenus <ul style="list-style-type: none"> 0 plainte 	Constats et/ou recommandations <p>Les cas de conflits sont très présents au primaire. Les jeunes enfants sont en apprentissage de la vie en société et nous avons le mandat d'enseigner explicitement les bons comportements sociaux.</p> <p>Des interventions ont tout de même été effectuées auprès de plusieurs élèves afin de les soutenir dans leur cheminement au plan social (décodage de situations sociales, ateliers de développement d'habiletés sociales, démarche de résolution de conflits, soutien en individuel et en petit groupe).</p>

Objectif <ul style="list-style-type: none"> D'ici juin 2017, maintenir le nombre d'activités favorisant une saine alimentation. 	Cible <ul style="list-style-type: none"> 1 activité de sensibilisation
Indicateur <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités visant à favoriser une saine alimentation chez les élèves. En 2016-2017, 1 activité a été vécue. 	

Lien avec le projet éducatif de l'école	
<ul style="list-style-type: none"> L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence. 	
Moyens mis en place	
<ul style="list-style-type: none"> Faire vivre aux élèves de la 1ere à la 6e année le défi « Moi j'croque ! » 	
Résultats obtenus	Constats et/ou recommandations
<ul style="list-style-type: none"> 1 activité 	L'école Jacques-Rocheleau est membre ISO ACTIF. Dans le cadre de ce programme, le volet saine alimentation est pleinement valorisé. Les enseignants en éducation physique enseignent un contenu pédagogique sur les saines habitudes de vie.

Objectif	Cible
<p>Pour la fin de l'année 2016-17, maintenir un taux de réussite supérieur au résultat de la CSP au niveau des élèves capables de courir de façon continue selon le minutage suivant ;</p> <ul style="list-style-type: none"> 5 minutes à la fin du premier cycle, 10 minutes à la fin de 2^e cycle et 15 minutes à la fin du 3^e cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> ≥96,5% en 2^e année ≥96% en 4^e année ≥93,75% en 6^e année
Indicateur	
<p>Le pourcentage d'élèves ayant réussi l'épreuve commune de course continue d'intensité modérée à élever. La cible a été déterminée en fonction du taux de réussite moyen des quatre dernières années à la CSP.</p>	
Lien avec le projet éducatif de l'école	
<ul style="list-style-type: none"> L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence. 	
Moyens mis en place	
<ul style="list-style-type: none"> Entraînement à la course; Variété d'activités physiques et animées (activités éducatives complémentaires, activités extrascolaires, activités du service de garde. 	
Résultats obtenus	Constats et/ou recommandations
<p>Taux de réussite :</p> <p>2^e année : 98,8%</p> <p>4^e année : 100%</p> <p>6^e année : 100%</p>	<p>Les résultats à l'épreuve de course sont très satisfaisants. Les élèves s'entraînent soigneusement pour participer au cross-country organisé par les éducateurs physiques de notre commission scolaire.</p>

<p>Objectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'ici juin 2017, faire vivre aux enfants au moins une activité en lien avec la promotion de la formation professionnelle au 3e cycle. 	<p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 activité en 2016-2017
<p>Indicateur</p> <p>Le nombre d'activités de sensibilisation réalisées au primaire.</p>	
<p>Lien avec le projet éducatif de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence. 	
<p>Moyens mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Invitation aux parents à venir présenter leur métier; • Accompagnement des enseignants du 3^e cycle pour mettre en place des situations d'apprentissage « orientantes ». 	
<p>Résultats obtenus</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'activité a été réalisée 	<p>Constats et/ou recommandations</p> <p>Les enseignants accueillent certains parents afin qu'ils présentent leur métier aux élèves, au grand plaisir des parties concernées. Merci aux parents bénévoles. Les enseignants du 3^e cycle ont fait partie du projet pilote pour l'intégration du contenu en orientation scolaire et professionnelle.</p>

Conclusion

Nous sommes très fiers de l'ensemble des réalisations de l'année et de la qualité du travail effectué. Nous sommes constamment en cheminement ! Voici quelques-uns de nos « bons coups » cette année :

- Service TES
- Animation de séances de Zumba (par M. Jean) lors des récréations à l'intérieur
- Kermesse annuelle de juin
- Mur de la reconnaissance
- Spectacle des finissants et des 6^e années
- Spectacle de sauts à la corde
- Voyage à Ottawa
- Activités fin de parcours

- Activités organisées par le comité social tout au long de l'année
- Invitation des élèves de la maternelle à être présents lors de certaines activités du primaire

Le partenariat avec les parents et le Conseil d'établissement sont des clés essentielles à la réussite de nos élèves. Notre devise n'est-elle pas : « Pour élever un enfant, ça prend un village! »



C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel du Conseil d'établissement de l'école Jacques Rocheleau pour l'année 2016-2017.

Ce fût une première année à la présidence du Conseil d'établissement durant laquelle j'ai eu l'immense privilège de diriger les travaux. Les membres du conseil constitué de façon paritaire par 5 parents et 5 membres de l'équipe école ont été passionnés et dynamiques tout au long de l'année. L'équipe de direction fut exemplaire pour nous soutenir dans les différents dossiers à traiter.

Les membres du conseil de l'année scolaire 2016-2017 sont:

- Annie Bergeron, déléguée équipe école;
- Gilles Cazade (président et délégué au comité de parents de la CSP) délégué parent;
- Éloge Clotaire Konguep, délégué parent;
- Sabrina Cyr (secrétaire et représentante de l'OPP) déléguée parent;
- Nancy Désautels, directrice adjointe;
- Sonya Dubé, déléguée parent;
- Marie-Claude Dion, déléguée équipe école;
- Stéphane Joyal, directeur;
- Marc Malo (vice-président et délégué adjoint au comité de la CSP) délégué parent;
- Édith Morin, déléguée équipe école;
- Sylviane Racine, déléguée équipe école;
- Donald Rossignol, délégué équipe école.

Le Conseil d'établissement a tenu neuf réunions, le dernier mardi de chaque mois, dans la salle des professeurs de l'école Jacques Rocheleau.

- 27 septembre 2016;
- 25 octobre 2016;
- 29 novembre 2016;
- 24 janvier 2017;
- 25 février 2017;
- 28 mars 2017;
- 25 avril 2017;
- 30 mai 2017;
- 20 juin 2017.

Les différents sujets abordés par le conseil d'établissement couvrent entre autres, le budget de l'école, les frais chargés aux parents, l'adoption des listes d'effets scolaires, le balisage des frais chargés aux parents, l'adoption de la grille matière, l'adoption des activités parascolaires, le contrôle du fonds à destination spéciale, la campagne de financement de l'école ainsi que les photos scolaires.

Cette année le fonds à destination spéciale a été sollicité à hauteur de 1000\$ pour chaque niveau, 2000\$ pour le préscolaire, pour la kermesse de fin d'année ainsi que les activités de fin de parcours.

Un des sujets importants de cette année scolaire fut le questionnement du conseil d'établissement sur la question de l'introduction de l'anglais intensif en sixième année. Il fût décidé que les conditions n'étaient pas réunies actuellement pour en permettre une mise place pour l'année 2017-2018.

Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'établissement pour leur engagement, leur présence et leur apport aux débats tout au cours de l'année.

Je tiens à remercier aussi tous les membres de l'équipe école pour leur professionnalisme et leur dévouement auprès de nos enfants.

Je tiens à remercier tout particulièrement les membres de l'O.P.P qui ont été encore une fois extraordinaires tout au long de cette année scolaire et qui ont permis d'insuffler un esprit d'appartenance à notre école.

Gilles Cazade,
Président